



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5;
- Vu la note de service du 02/07/2020 parue au BOESR n° 30 du 23/07/2020, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieur pour la rentrée 2021;
- Vu les délibérations du conseil académique restreint du 01/12/2020 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 186, en Anglais, de la Faculté de Médecine est mise en place au titre du recrutement 2021 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de ladite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M.	DRIZENKO	ANTOINE	PUPH	Anatomie
Mme	GARNAVAULT	FLORIANE	AGREGE	Anglais
Mme	GOLDMAN (BLOCH)	ANNIE	CERTIFIE	Anglais
Mme	HECQUET	MYRIAM	PR	Langues et littératures anciennes
M.	HUGES	DOMINIQUE	CERTIFIE	Anglais
M.	KIPNIS	ERIC	PUPH	Anesthésie Réanimation
M.	LACROIX	DOMINIQUE	PUPH	Cardiologie

Article 3 : Madame la directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LILLE, le 01/12/2020

Président

Jean-Christophe CAMART